Le Mans Université

Service des Affaires Générales et Juridiques

Affaire suivie par :
Violaine DUMUR ou Ombline CADOR
☏ 02.44.02.21.09 ou 02.43.83.27.58
ca-affairesjuridiques@univ-lemans.fr

Le Président de l'Université

à

Mesdames et Messieurs
les membres du
Conseil d'Administration
de l'Université

Le Mans, le 23 mars 2021

Objet : Ordre du jour du Conseil d'administration de l'Université du Mans

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes conviés au Conseil d'administration de l'Université qui se tiendra le :

Lundi 29 mars 2021 à 14 h
En visioconférence

L'ordre du jour est le suivant :

1. Délibérations

1.1 Approbation du procès-verbal du 17 décembre 2020

1.2 Questions financières et comptables

1.2.1 Subventions, tarifs et cotisations

1.3 Questions générales

1.3.1 Statuts portant création de la fondation partenariale de l'Université du Mans

1.3.2 Statuts portant création de l'Ecole Universitaire de Recherche – Graduate School - Molécules et Matériaux

1.3.3 Commission Egalité

1.4 Questions relatives à la formation et à la vie universitaire

1.4.1 Passage à l'alternance pour la rentrée 2021-2022 du Master PME-PMI – parcours contrôle de gestion

2. Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil au Président

2.1 Conventions
2.2 Subventions
2.3 Cotisations

3. Questions diverses

Les questions diverses devront être adressées au Service des Affaires générales et juridiques (ca-affairesjuridiques@univ-lemans.fr) avant le ***28 mars 2021.***

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations les meilleures.

Rachid EL GUERJOUMA